

Échos romands

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **5 (1948)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

riences faites. C'est ce qui constitue précisément le progrès. Comment ce progrès pourrait-il faire sentir ses effets sur le développement de l'I. P. dans les cantons, si ceux qui ont reçu **la mission** et partant **la responsabilité** de le transmettre, négligent de venir s'inspirer à la source même de ce progrès et de ces améliorations ?

Il y a là une anomalie à laquelle il est urgent que les offices cantonaux portent remède, s'ils ne veulent pas voir s'anémier un mouvement pour lequel ils ont déjà tant fait.

Les moyens de recrutement mis à leur disposition par la presse et maintenant par la radio, doivent leur permettre de combler l'écart enre-

gistré depuis 1945. La chose est d'autant plus faisable que l'I. P. est maintenant entrée dans les moeurs et que ceux-mêmes qui la combattaient avec tant d'acharnement reconnaissent tous les bienfaits qu'il est possible d'en retirer **si les moniteurs responsables sont vraiment à la hauteur de leur tâche**. Si les cours cantonaux de répétition remplissent, sous ce rapport, un rôle très important, ils ne suffisent toutefois pas à donner à l'ensemble du mouvement cette vigueur nouvelle qui lui permettra d'apporter aux plus déshérités de nos jeunes gens, les bienfaits d'une éducation physique joyeuse, attrayante et vivifiante.

F. Pellaud.

ÉCHOS ROMANDS

FRIBOURG

4ème COURSE CANTONALE D'ORIENTATION

Dimanche 17 octobre, 7 h. 30 : grande animation sur la place de l'Ancienne-Gare, à Frébourg. Les quelque trois cents participants à la quatrième course cantonale d'orientation attendent avec une compréhensible impatience l'ordre « d'embarquer » pour une destination inconnue.

Le train est en gare. On s'engouffre dans les voitures. La locomotrice indique la direction de Romont. On n'en sait pas davantage. Le secret est bien gardé. Les gares défilent, le paysage se déroule, automnal et coloré à souhait.

Villaz-Saint-Pierre ! Tiens ! c'est donc là que ça va se passer. En quelques instants, une longue colonne se forme, puis s'achemine vers l'oratoire sis à la lisière de la forêt, où, bientôt, se déroulera la course. Le temps est beau, l'endroit des mieux choisis pour un culte en plein air. Des rocailles, des fleurs, les frondaisons rutilantes des grands hêtres font à l'autel dressé pour le saint sacrifice un cadre magnifique. Les participants chantent le *Kyrie* et le *Gloria* de la *Messe des Anges*, sous la direction de M. Carrel, instituteur à Billens.

Après l'Évangile, l'officiant, M. l'abbé Vonlanthen, professeur au collège Saint-Michel, prononce une allocution admirable adaptée à la circonstance. Le distingué prédicateur trace un parallèle saisissant entre les efforts, les renoncements que s'impose le sportif et le combat incessant, les nombreux sacrifices que comporte la vie d'un soldat du Christ. « La jeunesse, dit-il, est faite pour l'héroïsme, héroïsme qui ne doit pas seulement la conduire à la victoire dans les jeux du stade, mais encore et surtout à la conquête d'une couronne de gloire qui ne se fanera jamais, parce qu'elle sera notre union à la gloire de Dieu. »

Après avoir rejoint leurs frères réformés, qui ont assisté, de leur côté, à un culte présidé par M. le pasteur Wollenweider, de Chiètres, les concurrents gagnent le vestiaire pour y revêtir la « tenue de circonstance », puis se dirigent vers l'emplacement du départ.

Ils sont répartis en trois catégories :

La catégorie A, ouverte aux sociétés de gymnastique et de sport, aux sociétés militaires, ainsi qu'aux moniteurs I.P. (parcours, 10 kilomètres) ;

La catégorie B, ouverte aux jeunes gens des groupes I.P. (15 à 19 ans, 6 kilomètres).

La catégorie C, ouverte aux groupes I.P. courant

avec un moniteur (7 km. 500).

Le tirage au sort se fait rapidement et voici nos 72 patrouilles de quatre coureurs (64 en 1947, 20 en 1945) prêtes à se lancer dans l'aventure, car, disons-le, à l'intention des profanes, il ne s'agit pas d'un parcours piqué, mais d'une course doublée de la difficulté de chercher soi-même son parcours en pleine forêt. Qu'une patrouille manque un seul des cinq ou six postes de contrôle, et la voilà disqualifiée. Cette épreuve implique de la part du chef de patrouille la connaissance de l'emploi de la boussole et de la lecture de la carte, où sont indiqués les divers points à atteindre. Comme on le voit, c'est une course pleine d'intérêt, où les facteurs rapidité et orientation jouent un rôle déterminant et réclament, de la part des coureurs, à la fois endurance et intelligence.

Onze heures trente. La course bat son plein. La grande forêt, quelques instants plus tôt déserte, s'anime. A longues foulées, suivant des traces mystérieuses, des groupes la sillonnent en tous sens. Une équipe arrive à un poste de contrôle, où son passage est enregistré. Le chef de patrouille consulte sa carte, règle sa boussole, fait le point en l'espace de quelques secondes, indique d'un geste la direction à ses coéquipiers et la patrouille, silencieuse, rapide, tendue dans une volonté de victoire, s'enfonce dans les profondeurs du bois.

Treize heures. La course est terminée. Quelques patrouilles égarées manquent encore à l'appel. La lutte a été chaude, l'appétit s'est singulièrement aiguisé et il est superflu de dire que concurrents, invités et organisateurs vont faire honneur au bon repas servi dans la vaste et belle salle de l'hôtel du Gibloux, où M. le conseiller d'État Corboz salue aimablement les personnalités présentes, en particulier M. le Curé de Villaz-Saint-Pierre; M. Blanc, conseiller national; M. Bondallaz, préfet; M. Parmentier, inspecteur scolaire; M. Pittet, député; M. Macheret, inspecteur fédéral de l'I.P. pour le canton; M. Pellaud, délégué de l'École fédérale de gymnastique et de sport à Macolin; les délégués des autorités des communes faisant partie de la paroisse de Villaz-Saint-Pierre; les représentants des dirigeants de l'Instruction préparatoire des cantons de Berne, Genève, Neuchâtel et Valais.

A l'issue du repas, on procède, en plein air, à la proclamation des résultats. C'est l'occasion pour M. Corboz, directeur militaire, de remercier les organisateurs de cette manifestation pleinement réussie, qui fut l'œuvre du Bureau cantonal de l'I.P., en particulier de son président, M. Kantenrieder, chef de service à la Direction militaire, et de ses dévoués collaborateurs, MM. Steinauer et Kolly. M. Corboz exprime ensuite aux participants sa profonde satisfaction pour leur magnifique tenue au cours de cette épreuve. Il dit également sa recon-

naissance aux moniteurs I.P. qui font auprès de la jeunesse une véritable œuvre d'apostolat.

M. Blanc, conseiller national, se fait l'interprète des autorités communales pour remercier les organisateurs d'avoir choisi ce coin de pays pour une si intéressante manifestation sportive. Faisant allusion à la situation internationale si inquiétante, il adresse un vibrant appel à la vigilance et au sentiment patriotique de ses jeunes auditeurs.

M. Kaltenrieder met le point final à ce qu'on peut appeler une vraie fête sportive par la lecture du palmarès.

L. B.

Voici le classement des premiers de chaque catégorie :

Catégorie A. — 1. Pfadfinder Musegg, Luzern, 1 h. 06'37"; 2. Club athlétique Billens-Hennens, 1 h. 10'56"; 3. La Flèche, Coffrane 1 h. 11'09".

Catégorie B. — 1. Rover, Effretikon. 39'50"; 2. Gr. I.P. Villaz-Saint-Pierre II, 45'31"; 3. G.G.B.-Vu Bern I, 47'20".

Catégorie C. — Équipe genevoise. 51'29"; 2. La Flèche, Coffrane, 58'26"2/5; 3. G.G.B.-Vu 5 Bern, 59'17".

NEUCHÂTEL

Le Service romand d'information I. P. (S.R.I.) hôte de la République centenaire

C'est, en effet, dans le cadre des Congrès du Centenaire que Neuchâtel eut l'honneur et le plaisir d'accueillir, les 5 et 6 novembre dernier, les membres du S.R.I. qui, pour la huitième fois, se réunissaient en séance plénière.

C'est à l'Office cantonal d'éducation physique qu'incomba la charge d'organiser la réception des délégués de l'École fédérale de gymnastique et de sport et de tous les cantons romands et tessinois, à l'exclusion du Jura bernois.

Les brumes automnales neuchâteloises ne parvinrent pas à ternir la joyeuse exubérance des messagers cantonaux, et c'est sur l'air de « C'est si simple d'aimer » que la séance fut ouverte, à 20 h. 30, à l'hôtel du Soleil, par le président J. Chevalier.

Après les souhaits de bienvenue de M. Roulet, chef de l'Office cantonal d'éducation physique, adressés à M. Kaech, directeur de l'École de sport de Macolin, M. Hirt, chef de section de l'instruction préparatoire, ainsi qu'à tous les délégués cantonaux, le copieux ordre du jour fut abordé.

La parole fut donnée, à tour de rôle, à M. Bertrand Grandjean qui, en qualité de président du comité des sports du Centenaire et d'inspecteur fédéral de l'I.P., exprima sa satisfaction de rencontrer, à Neuchâtel, les personnalités dirigeantes de notre Institut national d'éducation physique de Macolin et de constater tout l'intérêt qu'elles portent à l'activité sportive de la Suisse romande. M. le directeur Kaech fit part, à son tour, de sa joie d'assister pour la première fois aux délibérations du S.R.I. et de constater la magnifique unité d'action qui lie les cantons romands. Il félicita tous les délégués présents pour leurs efforts méritoires déployés en faveur de la formation physique et civique de notre jeunesse. Il exprima son regret de ne pouvoir assister à l'ensemble des débats, une importante conférence pour les questions scientifiques et médico-sportives l'appelant à Berne le lendemain.

La séance se prolongea quelque peu en vue de compenser le décalage imposé à l'ordre du jour du lendemain par l'horaire des fonctionnaires neuchâtelois, car c'est en effet au cœur de la citadelle administrative du canton, dans la salle des Che-

valiers, que la séance reprend le samedi matin. Elle se maintiendra sans interruption jusqu'à l'épuisement complet de l'ordre du jour, sous l'impulsion de son distingué et dynamique président J. Chevalier. Il est plus de midi lorsque l'on prend congé de l'imposant huissier au plastron richement décoré des couleurs neuchâteloises, pour se rendre au déjeuner officiel offert par l'autorité militaire cantonale à ses hôtes romands, à l'hôtel du Soleil.

Après le repas, empreint d'une saine gaieté, les délégués furent orientés sur les projets d'aménagement du futur centre sportif de Neuchâtel et visitèrent les emplacements prévus et les travaux déjà en cours.

E. GAFNER.

TESSIN

La deuxième course d'orientation remporte un magnifique succès

Organisée de main de maître par le bureau cantonal de l'I.P. et ses dévoués collaborateurs, la deuxième édition du cross à l'aveuglette tessinois a connu, le 14 novembre dernier, un succès inespéré. Ce sont, en effet, plus de 60 patrouilles, venues de tous les coins du pays, qui se sont affrontées en une lutte pacifique à travers les hauteurs boisées du Sopra Cénéri.

Certaines équipes de cantons confédérés spécialistes de ce genre de compétition n'ont pas hésité à franchir le Gotthard pour essayer de ravir aux équipes locales les magnifiques challenges mis en compétition. Il semble qu'elles furent bien inspirées, puisque l'équipe des éclaireurs d'Effretikon (ZH) s'adjugea la première place en catégorie A, et par conséquent le challenge offert par le Conseil d'État tessinois, tandis que celle des éclaireurs « Soletta » de Soleure s'offrit le luxe de gagner le challenge du Département militaire cantonal tessinois. En catégorie B, ce sont encore des patrouilles venues du dehors qui s'adjugèrent les deuxième, troisième et quatrième places.

Selon M. Hirt, chef de section de l'I.P., qui assista à cette manifestation, le parcours était trop facile et trop lié aux voies de communication.

Ceci explique, dans une certaine mesure, la facile victoire des patrouilles confédérées, beaucoup plus entraînées que les équipes locales.

Nous avons tout lieu de croire que les challenges, qui ont déserté cette année la patrie tessinoise, reviendront bientôt au pays, car les expériences faites au cours de ces deux années porteront leurs fruits et inciteront nos camarades tessinois à une utilisation plus rationnelle des moyens mis à leur disposition.

Relevons enfin, à l'adresse des organisateurs, que toutes les phases de cette sympathique manifestation ont fait l'objet d'un film en couleurs que tourna gratuitement une maison d'alimentation de Suisse allemande.

Félicitons très chaleureusement tous ceux de nos amis tessinois qui n'ont pas ménagé leurs peines pour assurer un tel succès à cette deuxième course d'orientation. Félicitations également aux autorités tessinoises et en particulier au distingué chef du Département militaire qui, tout comme l'année dernière, tint à assurer personnellement cette vibrante jeunesse de son attachement et de sa sollicitude. Félicitations surtout à cette magnifique jeunesse tessinoise et confédérée pour le magnifique exemple de courage et de volonté qu'elle a manifesté tout au long de cette toute pacifique.

SICNARF.